

*Terres et seigneurs en Donziais  
Châtellenie de Donzy*



Le manoir de Chailloy – appelé « *Chaillenoy* » dans certains actes anciens – entre Sully-la-Tour et Sainte-Colombe, aux confins de la forêt, est un bijou de la fin de la Renaissance et une maison de *maître* d'une forge implantée sur l'Accotin, affluent du Nohain.

Corps de logis rectangulaire à deux étages, flanqués de deux tours en diagonale, il est parfaitement conservé, tout de rose dans son écrin de verdure. Il a été modifié au XVII<sup>ème</sup> siècle et une petite chapelle intérieure créée, décorée de fresques dans ce même goût italien qu'on trouve au château des Granges, mais qui ont disparu (*voir cette notice*). La forge a également disparu.

C'est la famille du théologien protestant **Théodore de Bèze**, originaire de Vézelay, très investie dans cette industrie en Nivernais, qui l'a créé. Il est devenu

une maison de plaisance. Charles Ferdinand Gambon, chef républicain, révolutionnaire de 1848, descendant des Chambrun, maîtres de forge avant la Révolution, y était né.



L'ensemble formé par le moulin, l'usine et la maison du maître de forge a été construit pendant le second quart du 16e siècle, par Nicole (Nicolas) de Bèze, oncle de Théodore, le grand réformateur, chef de la Communion Calviniste en France, qui possédait des mines d'argent, de plomb et des forges, et séjourna à Chailloy.

Le domaine fut confisqué par les Gonzague comme bien d'hérétiques, donné à André Monnot vers 1625, puis vendu près d'un siècle plus tard à Augustin de Lespinasse, seigneur des Pivotins (Vielmanay). Ce bourgeois industriel relance l'usine qui avait été délaissée sous les Monnot. En 1767, le domaine est finalement revendu à Hugues-Cyr Chambrun, qui possédait aussi les forges de Vergers, de Prémery et dirigeait celle de Donzy (l'Eminence). Entre 1790 et 1810, l'usine produisit de 40 à 65 tonnes de fer et de l'acier. La seigneurie vendue comme bien national lors de la Révolution est directement rachetée par les Chambrun ; elle reste chez les descendants de cette même famille jusqu'en 1929.

---

## Suite des seigneurs de Chailloy

---

**Guyot de SANCY**<sup>1</sup>

**Guillaume de MINAT** X Agnès de MOUDOUIN<sup>2</sup>

---

**1/ Jean d'ARBOUSE, hom. en 1349 pour Arbouse et Chailloy**<sup>3</sup>

**2/ Barthélémy d'ARBOUSE, id en 1387**<sup>4</sup>

**3/ Alexandre d'ARBOUSE, id en 1405**

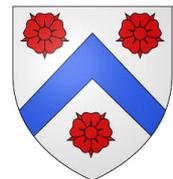
---

## **0/ Me Jehan GUESDAT**

Clerc, licencié en loi, Conseiller de la Ville de Nevers, aux appointements de « cent sous » ; Maître des requêtes, Conseiller du Duc, son procureur en Nivernais ; acteur de la Guerre de Cent ans en Nivernais <sup>5</sup>, négociateur avec Perrinet Gressart <sup>6</sup>

*« Johannes Guesdat, clericus, de Nivernis, in nonis B. Marie, incipiet m librum Décrétal, in scolis ad intersigniuni Scoti Britannie, pro secundo anno et secundo vol. Datum x Octobris m cccc xxxv. »*<sup>7</sup>

X 1428 **Marie LE CLERC** (fille de Jean, sgr de Luzarches, Cours-les-Barres et autres lieux, Secrétaire du Roi, Maître des requêtes, Chancelier de France..., lui-même fils de Jean, sgr de St-Sauveur ; et d'Agnès Le Muet, elle-même fille d'Hugues, sgr de Corbelin)



«D'argent au chevron d'azur, accompagné de 3 roses de gueules.»

D'où :

- **Charles, qui suit**

---

<sup>1</sup> Marolles, p. 270 (« la maison de Chaillenay »)

<sup>2</sup> Marolles, p. 271 (« la maison de Chaillenoy et appartenances »)

<sup>3</sup> Marolles p. 298 : Hom. de Jean d'Arbouse, damoiseau, pour les maisons de Chailloy et d'Arbouse, 1349

<sup>4</sup> Marolles p. 298 : Hom. de Bartholomier d'Arbouse, eyr, pour la maison de Chailloy, 1387

<sup>5</sup> Cité par H. de Flamare, dans « *Le Nivernais pendant la Guerre de Cent Ans* » (p. 67, Tome 1, 1913) et par p. 404 (Bulletin SNLSA, 1911)

<sup>6</sup> BSNLSA, 1911

<sup>7</sup> In « La faculté de décret de l'Université de Paris » (T2)

- *Jeanne X 1430 Guillaume Coquille, leur fils Pierre Coquille, bgs et marchand de Decize X Colette de Carmonne (fille de Barthélémy), il est dit héritier des Guesdat (1493) et sgr de l'Accotion (L'Accotin est la rivière de Chailloy) à Suilly.*

## 1/ Charles GUESDAT (+1484 ?)

Sgr de Challenoy<sup>8</sup> ; cité en 1467<sup>9</sup> ; mentionné comme Procureur et Praticien <sup>10</sup>, Lieutenant général à St-Pierre-le-Moutier, « *notaire comtal* » (1538)<sup>11</sup> ou encore comme Lieutenant général à la Chambre des Comptes <sup>12</sup> ; Echevin de Nevers (1476)<sup>13</sup>.

X **Marie BERTHIER**<sup>14</sup>, sans doute sa cousine du côté Le Clerc (*fille de Guillaume Berthier, échevin de Nevers, Garde du Scel, et Gillette Frappier - elle-même fille de Guillaume Frappier, Bailli de Donzy ; et de Catherine Le Clerc, sœur de Marie*)



Sa sœur Catherine X Jean Tenon (*voir notice Nativignes-Menou*)

---

<sup>8</sup> Marolles, p. 77 : 1464-1486 : **Charles Quesdat**, conseiller du comte, fait hommage pour la terre et seigneurie de Challenoy, à cause de Donzy

<sup>9</sup> Voir « *Archives de Nevers* », par Parmentier (p. 59)

<sup>10</sup> Dans « *Bulletin philologique et historique jusqu'à 1610 du Comité des travaux historiques et scientifiques* » - 1963 (VOLII), p. 569

Ou encore « *Bulletin de la SAN* », 1906, p. 212 : « *H. Le pressoir des Berthier, sieurs de Bizy, auparavant à Charles Guesdat, soulz six deniers de cens.* »

<sup>11</sup> 13. En vertu d'une vente de 9 l. 10 s. t. de bordelage faite le 8 février 1530, n. st., par Joachim Girard à Jean, Étienne et Guillaume Tenon, frères, pour la moitié, et Jeanne de La Tillaye, leur mère, pour l'autre moitié, led. Girard assigne ce bordelage sur Jean Chaumonier et ses communs personniers, du village de Grège (6 mai 1538. Guillaume Chemineau, notaire royal, et **Charles Guesdat, notaire comtal**). Source « Biens et Droits, Nivernais et Bourgogne » (AD 58)

<sup>12</sup> Même ouvrage de Parmentier (p. 35)

<sup>13</sup> Voir « *Archives de Nevers* » Parmentier, p. 110

<sup>14</sup> Voir Villenaut, notice Berthier

---

*Dans des conditions qui restent à éclaircir on trouve la famille de Bèze à Chailloy vers 1500, en la personne de Nicole, conseiller clerk au parlement, ou même de son père Jean...*

---

## Famille de Bèze



*En Bourgogne et Nivernais : « De gueules, à la fasce d'or chargée de trois roses d'azur, accompagnée en pointe d'une clef d'argent, posée en pal »<sup>15</sup>*

---

### I/ **Garnier de BEZE**

Bourgeois de Dijon, anobli en 1363 par le duc de Bourgogne.

### X **Guillemette PRUDHOMME**

### II/ **Guillaume de BEZE** (+1409)

Conseiller au Parlement de Paris (1406)

### III/ **Guiot de BEZE**<sup>16</sup>

Ep. 1/ **Marie PILORY** (*filie de Geoffroy, orig. Corvol*)

2/ Marie DUPUIS (*veuve de Jean Le Vaillant de Guélis, dont la fille se marie avec Jean en premières nocés...*), sp

IV/ **Jehan de BEZE** (...-1504), Sgr de la Celle-sur-Loire (près Cosne) en pie (hom. en 1487), contrôleur des mines de Chitry, habite Vézelay et Cosne

---

<sup>15</sup> **Soultrait** : les armes de la famille de Bèze se trouvent reproduites de diverses manières: elles étaient figurées avec trois étoiles, au lieu de roses, et une clef d'or, dans l'église de Saint-Côme de Paris, sur la tombe de Nicolas de Bèze, conseiller au parlement de Paris, oncle du fameux Théodore (épitaphier manuscrit de Paris); un sceau de Théodore de Bèze, appliqué à un aveu de la seigneurie de Chaillenoy de 1584, décrit dans l'Inventaire des titres de Nevers, porte également trois étoiles sur la fasce. Il est dit dans une généalogie de la famille concernée au Cabinet des titres que Jean de Bèze, frère de Théodore, changea la clef de ses armes pour un cœur chargé d'une croix, comme preuve de sa foi, mais qu'il reprit plus tard le blason paternel. Une plaque de cheminée du XVIIIème siècle, conservée au château de Chazelles, près de Pougues, porte un écu ovale à une clef et un chef chargé de roses; enfin les roses sont placées sur une bande dans les armes de Jacques de Bèze, seigneur de Vesvre, enregistrées à l'Armorial général. La branche de Lys et du Chollet portait les pièces de son blason sur champ d'azur, comme on le trouve dans Chevillard et dans La Chesnaye-des-Bois.

<sup>16</sup> **Marolles (page 248)** : 1462 : Hom. de Guiot de Bèze au nom de Marie, fille de Geoffroy Pilory, sa femme, pour des terres et maisons à Corvol

X1 **Jacquette VAILLANT de GUELIS** (1442-1480) (*fille de Jehan Vaillant de Guélis (1410-1462), lui-même fils de Pierre, sgr de Guélis, Neuzy, Rosier, Metz-le-Comte et Brétignelles, et de Marie Dupuis (du Puy ?), mariés à Orléans en 1469 ; Marie Dupuis est par ailleurs la belle-mère de Jehan...*) famille originaire d'Orléans,

D'où :

**1 / Nicole (ou Nicolas ou Déode) de BEZE (1469-1532)**, archidiacre d'Etampes, abbé de **Saint-Eptade de Cervon** (élu par les chanoines en 1507<sup>17</sup>), et de Villeveles au diocèse de Noyon, prieur de Mello, de Longjumeau (1522-1531), de St-Pierre de Néronville au diocèse de Sens, Conseiller au Parlement de Paris en 1515 (résignation en 1532), Sgr de la Celle-sur-Loire en Pie, et de **Chailloy** (Donzy), qu'il a dû acquérir et donne à son [demi]-frère Pierre en 1531.....Noté comme propriétaire d'une vigne au Clos du Duc à St-Père-sous-Vézelay<sup>18</sup>



*Tympan de la Collégiale Saint Barthélémy de Cervon  
(ex-abbaye Sainte-Eptade)*

X2 1481 à Tonnerre **Marguerite PIGET** (*fille de Pierre Piget, de Tonnerre, cf. Livre d'Heures de Jehan de Bèze, disp. en ligne*)

D'où :

- **Pierre, qui suit**
- *Jean, archidiacre d'Etampes (aveu pour la Celle en 1534)*
- *Augustin*
- *Madeleine X Jean de La Porte, sgr de Chevannes*
- *Claude, abbé de Froidmont*

### **1bis/ Pierre de BEZE (1485 à Tonnerre – 1562)**

Bailli de Vézelay, Sgr de Moissy-Moulinot (58-Morvan), Villorgeul (Villargeau à Pigny, **voir cette notice**) Chailloy, transmis par son demi-frère Nicole en 1531 (Hom. en 1534)<sup>19</sup>

---

<sup>17</sup> Marolles, p. 71

<sup>18</sup> BSSHNY, 1847

<sup>19</sup> Marolles, p. 565



Maison de Pierre de Bèze à Vézelay

**X1 Marie BURDELOT** (1470 – Vézelay – 1524 id.) (*fille de Pierre, sgr de Montfermeil, secrétaire du Roi, Maire de Tours en 1487, grenetier de Vézelay, lui-même fils de Jean Burdelot, sgr du Plessis-Macé et du Plessis-Rideau en Touraine, Argentier de la Reine Marie, procureur général, et de Marguerite Le Picart, cette dernière fille de Jean Le Picart, sgr de Platteville (à Villemandeur, 45), Premier secrétaire du Roi, Général des Finances et Maître des Comptes de Charles VII, et de Catherine Poncher*)



d'où not. :

- Jean de Bèze, sa ; exploite le gisement de « barytine » à Chitry-la-Mine de 1492 à 1560
- **Théodore (Déodat) de BEZE, théologien protestant, converti en 1548 (1519 à Vézelay – 1605 à Genève)** X 1 Claudine Denosse, X 2 à Catherine del Piano, sp
- Louise de Bèze, sa
- Madeleine de Bèze X Jean Cavet

**X2 Perrette TRIBOLE** (*fille de Claude Tribolé, brgs d'Auxerre, sgr de Misery (à Crain), garde-scel en la Prévôté, greffier en l'Election ; et de Marie Le Prince dit Guichard*)

D'où :

- **Nicolas, qui suit**
- Anne, sa
- Jacques de Bèze (1529-1595), Trésorier de l'extraordinaire des guerres, secrétaire de la Chambre du Roi, X 1 Catherine Aubert, d'où :
  - Marie de Bèze, X **Philippe de Coulanges (oncle de Mme de Sévigné)**

## 2/ Nicolas de BEZE (1526-1570 Genève)

Bailli de Vézelay, hérite de Chailloy (Hom 1575) et de la Celle-sur-Loire. Calviniste ; ses biens furent pillés en 1561, et il se réfugia à Genève auprès de son demi-frère.

X 1557 **Marie GRENE** (dite « l'Admirée » par son premier mari) (fille de Jean Grené et Guillemette Barbat, de La Charité.) (Hom. pour **Chailloy**)<sup>20</sup>

« de gueules au chevron d'argent, accompagné de trois épis de bleds d'or »

(X1 1555 à St-Satur-sous-Sancerre, **Jacques Tahureau, poète de la Renaissance** (fils de Jacques, sgr de la Chevalerie et du Chesnoy, à Précigné (72), conseiller en la Cour des Grands-Jours, juge ordinaire du Maine, et de Marie Tiercelin)<sup>21</sup>

Fils d'un lieutenant général du Mans et d'une mère issue de la famille Tiercelin, **Jacques Tahureau** naquit au Mans en 1527 d'une famille aisée. Il fit ses études tant "en la langue latine que grecque" à l'Université d'Angers puis participa aux guerres d'Henri II contre l'Empereur Charles Quint. De retour, il s'établit à Paris et fréquenta la cour et les poètes de La Pléiade, Jodelle, du Baïf et Du Bellay rencontré en Italie. Il se retira dans sa maison du Maine, publia Premières poésies avec sonnets odes et mignardises chez un imprimeur de Poitiers en 1554 et une Oraison au Roy, de la Grandeur de son règne et l'Excellence de la Langue Française... plus quelques vers dédiées à Madame Marguerite, chez la veuve M. de La Porte à Paris. Tahureau confia au libraire Ambroise de La Porte son manuscrit "Dialogues" mais **mourut subitement à l'âge de 28 ans, le 28 septembre 1555, peu après ( ?) son mariage avec Marie Grené.**

D'où :

- Marie
- Marie-Nicole
- **Théodore, sgr de Chailloy**<sup>22</sup>
- Pierre
- Jean, sgr de Chalonnnes (1565-...) X Barbe Courtois, d'où post. à Tannay
- Matthieu
- Jérôme
- Françoise X N. Bidart...

---

<sup>20</sup> Marolles, p. 285 : « Hom. de ...Marie Grène, veuve de Nicolas de Bèze, sgr de Challenoy, au nom et comme tutrice de ses enfants, pour la seigneurie de Challenoy » Sceau portant un chevron accompagné de trois coquilles. En note : La famille Grène, à laquelle appartenait la femme de Nicolas de Bèze, portait : « de gueules au chevron d'argent, accompagné de trois épis de bleds d'or »

<sup>21</sup> Cf. « Tahureau, sa famille, son mariage et l'Admirée » par Henri Chardon (Paris, Picard, 1885)

<sup>22</sup> **Marolles p. 276 et 405** : 1584, « Hom....Théodore de Bèze, fils de noble h. Nicolas de Bèze, seigneur de Chaillenoy, tant en son nom qu'au nom de Jean, son frère, de Marie et de Jeanne ses sœurs, pour la terre et sgrie de Chaillenoy, à cause de la Chatellenie de Donzy (signature et sceau) »

---

*Chailloy, ravagé par les combats interreligieux, fut confisqué par le Duc de Nevers et remis vers 1625 à André Monnot, dont le père avait été son trésorier...*

---

## **Famille Monnot**

Famille établie en Donziais, connue au XVIème siècle ; Seigneur de La Forest-de-Lorme (Colméry), Chailloy, Granges, Mannay, Lespant, Fontaines-en-Brie, L'Escheneau.



*En Nivernais : "d'azur au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles d'argent, et en pointe d'un croissant de mesme"<sup>23</sup>*

**I/ Louis MONNOT**, eyr, sgr de la Forêt-de-Lorme<sup>24</sup> et de Chalenoy (?), commissaire ordinaire des guerres

**II/ Marc MONNOT**, élu du Nivernois, trésorier du Duc (1562)<sup>25</sup>, d'où : André

---

### **1/ André MONNOT (+ avt 1637)**

Eyr, sgr de **La Forest-de-Lorme et de Chailloy**, commissaire ordinaire des Guerres, conseiller du roi et secrétaire ordinaire de sa chambre<sup>26</sup>, Maître de forge à l'Epeau.

---

<sup>23</sup> Les armes de cette famille étaient peintes à la clef de voûte de la chapelle du château du Chailloy, au milieu d'ornements du XVIème siècle dans le style italien (disparus). A noter le cousinage avec les armes Duchon qui pourrait indiquer un « anoblissement » des Monnot par cette alliance

<sup>24</sup> « La Forêt de Lorme » à Colméry, aux Mello en 1329 (cf. infra) ;

**Marolles : p. 458** ; 1530 ou 1630 : Vente d'une maison à Donzy, faite par Louis Monnot, eyr, sgr de La Forêt et de Chalenoy, commissaire ordinaire des guerres ; ( ? Nota : après cette date Marie Grené faisait hommage pour Chaillenoy ; la date est peut-être erronée, ou le fief a pu être divisé)

**Marolles : p. 160**, 1329 : Hom. de Jean de Mello, eyr, pour la Forest de Lorme, au village de Colemery, avec son sceau

<sup>25</sup> **Marolles : p. 368** : 1562 : Obligation de Me Marc Monnot pour faire la recette du duché de Nivernois, du Donzinois et des paroisses de Bourbonnois et Berry

<sup>26</sup> **Marolles : p. 286** : Hom....1594, noble h. André Monnot, notaire et secrétaire du roi, son conseiller et président en l'élection de Gien, pour le fief de la Forêt-de-Lorme ou La Maison-Fort, écusson : « d'azur au chevron d'or, accompagné de deux étoiles en chef et d'un croissant en pointe, le tout d'argent »

**Marolles : p. 401** : nouvel hommage pour le même fief en 1598

X **Antoinette COURANT**, dite dans un acte, « *dame de Fontaines-en-Brie* » (*filles de Jacques et Barbe Trippet*), originaire de Laigny-en-Brie (aujourd'hui Lagny-sur-Marne), demeure à l'Epeau, étant veuve en 1637 <sup>27</sup>.

d'où :

- *Louis, sgr de la Forêt, com. des Guerres*<sup>28</sup>
- **André, qui suit**
- *Anne Monnot X 1622 René de Thibaut, eyr, sgr de Garchy, **Vieux-Moulin (voir cette notice)** et Mézières, d'où Catherine de Thibaut X Michel de Troussebois, sgr de Varennes-les-Narcy.*

## 2/ **André II MONNOT**

Sgr des Fontaines-en-Brie et la Motte-Siglée, Sgr et Maître de Forge de **Chailloy**, secrétaire et conseiller du Roi, président en l'élection de Gien

X **Elisabeth DUCHON** (*filles de Jacques Duchon, sgr de Maizières, avocat du roi au siège présidial d'Orléans, et Isabeau Gaddes ; fille ou petite-fille d'Antoine Gaddes, marchand à Gien et de Louise Baulin*)



---

<sup>27</sup> **Archives de Seine-et-Marne**, série E : 1591 : « *contrat de mariage passé entre Toinette Courant, fille mineure, représentée par honorable femme Barbe Trippet, veuve d'honorable homme Jacques Courant, vivant marchand à Laigny, d'une part, et noble homme André Monnot, conseiller du Roy et secrétaire ordinaire de sa chambre d'autre part ; assistés, savoir : la future : honorables hommes Nicolas et Gaspard Trippet, neveux de la dite Barbe Trippet, et du côté du futur de Mess. Nicolas Luillier, chvr, sgr d'Angerville et de Boulancourt, conseiller du Roy en son Conseil d'Etat et Président de sa Chambre des comptes (ndlr : fils de Nicolas, Prévot des Marchands vers 1570), dame Loyse Boudet sa femme ; et de noble homme François de St-Ovegts* »

**Chatelet de Paris – 1637**\_fol. 371 V° : Antoinette Courant, veuve d'André Monnot, écuyer, sieur de la Forest, commissaire ordinaire des guerres, demeurant à Lepeau, paroisse de Bagneaux près Donzy-le-Pré, pays de Nivernois : donation à Louis Monnot, écuyer, sieur de la Forest, commissaire ordinaire des guerres, son fils de tous les biens meubles et immeubles qui lui appartiennent et lui appartiendront lors de son décès. Notice n° 454

**Collection Clairambault : Fol. 281** : « *Compte-rendu par André Monnot, sieur de La Foreszt, commissaire ordinaire des guerres, de l'arrivée de la compagnie de Longueville à Montbrison (1617)* »

<sup>28</sup> **Factum pour Louis Monnot**, sieur de la Forêt, appelant de deux sentences rendues par le prévôt de Paris ou son lieutenant civil, le premier et douze juillet 1656, contre André Monnot,... sieur des Fontaines...(Auteur : Louis Monnot ; Publié 1656)

D'où :

- François, sgr de Mannay X Claude Hotman, d'où post.
- Françoise, X 1665 Louis de Menou, sgr de Champlivault (fils de René et Aimée Luillier) (**cf. notice sur Menou**)
- **Louis, qui suit**
- Antoinette, dame de Chailloy en partie (vendu par les Chabannes ensuite...) X 12 fév 1645, Suilly, François de Chabannes, Sgr de **Vergers et Sainte-Colombe** (**voir ces notices**) d'où postérité...

### 3/ Louis MONNOT (1631-1675)

Sgr de la Forest-de-Lorme et de **Chailloy**

X1 Jeanne de LA FOREST

X2 v. 1660 **Marie-Anne de LA DUZ** (fille de Jean, sgr de La Garenne Noir-Epinoy, relevant de St-Fargeau) (Laduz, près Aillant-sur-Tholon, 89).

D'où :

- **Joachim, qui suit**
- Barthélémy, sgr de la Forest de Lorme X contrat du 27/4/1707, Henriette de Lannel, d'où Elizabeth, sa
- Louis

### 4/ Joachim MONNOT

Sgr de **Chailloy**, qu'il vend vers 1700 à Augustin de Lespinasse

---

29 - **Le château actuel de Mézières**, construit au XVII<sup>e</sup> siècle et très fortement restauré en 1883, remplace un château ancien dont l'existence est attestée par les plans datant de 1640. Il en reste une tour sur la gauche du château. C'est une belle demeure pourvue d'une terrasse. Le salon est garni de très belles boiseries. Un parc paysagé admirablement entretenu accompagne avec bonheur ce château qui ne manque pas de grandeur. D'après le vicomte de Larnage le château a appartenu successivement aux Bernard du XV<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle, aux Duchon du XVII<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle ainsi qu'aux Lenoir. Il était le siège d'une baronnie.

---

## Famille de Lespinasse

Famille de « marchands » de La Charité, sgr de la Grange-Gaudat, près Donzy (domaine Gauldat ?), devenus maîtres de la plupart des forges du Donziais, et notamment de Chailloy.

### I/ Guillaume de LESPINASSE

Sgr de la Grande-Gauldat (partage devant Jaubert notaire à la Charité, 1548)

X 1487 **Catherine GAULDAT** d'où :

- **Guillaume, qui suit en II**
- Jean
- Philibert, s.p.
- Catherine, s.p.

### II/ Guillaume de LESPINASSE

X 1546 **Jeanne LE MAIRE** d'où :

- Antoinette s.p.
- **Pierre, qui suit**

### III/ Pierre de LESPINASSE

X 1582 **Françoise PIQUE** (PIEGNE?) d'où :

### IV/ Pierre II de LESPINASSE

Sgr du Pavillon, Mannay, Le Battoué, Les Pivotins, marchand, lieutenant en l'élection de la Charité (partage devant de Bard notaire à la Charité en 1669)



095046

*Le Battoir à Chaulgnes*



*Les Pivotins à Vielmanay*

X 9.4.1608 **Marie FRETE** d'où :

- Jacques s.p.
  - **Augustin qui suit**
  - Pierre, sgr de Battoué (Le Battoir, forge à Chaulgnes) lieutenant général en l'élection de la Charité x 1655 Marie Le Blanc, d'où post.
  - Henry, sr du Pavillon, conseiller du Roy, grenetier au grenier à sel de la Charité, X Elisabeth Le Boucher de la Beaume (fille de François, eyr, capitaine et gouverneur de la ville de Cosne et N. Bouchet, sœur de Jeanne, cf. infra) d'où post.
-

## 1/ Augustin de L'ESPINASSE +5.1.1692

Eyr, sgr de Garchy, Vielmoulin (*voir cette notice*), Mannay, le Pot, **Chailloy**, Montclavin, Les Pivotins (*voir cette notice*), conseiller du Roi en l'élection de Gien, et maître de forges



*Vieux Moulin à Vielmanay*

X 1676 **Jeanne LE BOUCHER de la BEAUME** (+22.10.1692). Elle est marraine de l'église St-Pierre de Vielmanay (*fille de François, eyr, capitaine et gouverneur de la ville de Cosne et N. Bouchet*)

d'où :

- Henry, sgr de Vielmoulin (+1757), chanoine de Donzy, grand vicaire d'Angers, chanoine de Bourges et archidiacre de Bourbon.

- Augustin II

- François

- Jeanne X 1. 1692 Louis-François Simon, eyr, sgr de Brinay et de Vieux-Moulin (fils de Louis, eyr, sgr de Champsenay, Brinay et la Gaudinière, et de Marie Robert) – **voir notice Vieux-Moulin** -

X 2. Louis-Balthazar de La Chasseigne, chr, sgr des Granges et Forgues, d'où : Lucie de La Chasseigne x Antoine Baudron, eyr, sgr de la Mothe-Josserand (**cf. fiches Les Granges, et La Motte-Josserand**)

- Marie, qui suit

- Elisabeth prieure des Ursulines de Gien

## 2/ Marie de L'ESPINASSE, dame héritière de Chailloy

X 27 avril 1688, **François ROBERT**, sgr de Pesselières et du Verger, Premier gentilhomme de Mgr le prince de Condé, Gd maréchal du comté de Sancerre (*fils de Jacques, sgr du Verger, et de Gabrielle Guay*) (*famille de notaires d'Amboise, anoblie par Louis XI*)

*Armes : "d'azur à trois pattes de griffons d'or"*



*Château de Pesselières (Jalognes, 18)*

### **3/ Marie Françoise ROBERT de PESSELIÈRES**

X 21 mars 1714, **Pierre François de MARGAT**, sgr de Bussède (à Domery, 18), conseiller au Présidial de Bourges (*fils de François et Marie de La Chapelle*)

*D'où :*

- *Robert François, sgr de Crécy X Jeanne Françoise Gascoing*
- **Marie Françoise, qui suit**

### **4/ Marie Françoise de MARGAT**

***Sans doute cette héritière de Chailloy, qui l'aurait vendu en 1767 à Hugues-Cyr Chambrun...<sup>30</sup>***

X 9 sept 1735, **Philibert de BONIN du CLUZEAU**, sgr de Bouquin (*fils de Paul-Georges, sgr de Moissy-Moulinot, et de Jeanne Hinselin de Moraches*)

*D'où Pierrette X Edmé François d'Estutt d'Assay*

---

<sup>30</sup> Source : Châteaux de la Nièvre (Notice Chailloy, par Mme David-Roy)

---

## Vente en 1767 à Hugues-Cyr Chambrun

---

### Famille Chambrun <sup>31</sup>

La famille Chambrun, originaire du Berry (Indre et Cher), est connue pour son investissement dans les forges. Elle s'est implantée en Donziais à la fin du XVIIIème siècle. Hugues Cyr Chambrun-Mousseaux a laissé une trace comme directeur des forges du Duc de Nevers à l'Eminence et à Bailly (Donzy), ainsi que comme maître de celle de Chailloy, acquise en 1767. Son fils acquit celle de Vergers en 1796, avec le château, plus ou moins abandonné. Une autre branche de cette famille entreprenante s'est établie brillamment en Nivernais en achetant les terres d'Uxeloup, Luthenay et Rosemont et le vieux château.

---

#### I/ Philippe CHAMBRUN (1600-1675)

Marchand, Receveur du Chapitre de Lignières (18) où il demeure ; Maître de Forge à Charenton-du-Cher (18), et au Gué d'Heuillon (St-Martin-d'Heuille, près Guérigny, 58) ; plusieurs fois cité comme témoin à Lignières dans les années 1630-1640

X 3 juill 1622, Lignières (RP, tables) **Marie de LABRUERE** (ou « de La Bruyère » ou « de La Breuille »), (+ ap. 1625), d'une famille qui paraît établie à Lignières

#### II/ Jean CHAMBRUN (12 fév 1640, Lignières - ....)

Maître de Forge, directeur de la grande forge de Clavières (à Ardentes, vallée de l'Indre, créée en 1666 par le prince de Condé)

X 1667, **Denise PERRINET** (v. 1650), (appelée : « SARRINET » au mariage de Pierre) (*Peut-être de la famille des Perrinet sancerrois, marchands de vin à Paris, sgrs du Pezeau, de Jars, de l'Etang...*)

#### III/ Pierre CHAMBRUN (+ 21 nov 1730)

Maître de Forge, installé à Nevers sans doute par son mariage ; Prévot de la Juridiction consulaire

X 7 juin 1700, Nevers (RP), **Jeanne Gilberte GAULTIER** (*filie de Louis et Jeanne Caillet*)

D'où :

- **Pierre (1703), qui suit**
- **Charles (1707), branche de Rosemont-Uxeloup**

---

<sup>31</sup> CHAIX d'EST-ANGE (p. 273)

#### **IV/ Pierre CHAMBRUN « de MOUSSEaux »<sup>32</sup> (7 juin 1703, Charenton-du-Cher – avt 1761)**

X 7 sept 1723 (RP St-Trohé, Nevers) **Madeleine GASQUE « du Pavillon »** <sup>33</sup> (°v. 1700) (*fille de Hugues et Jeanne Pierre*)

D'où not. :

- **Hugues-Cyr (1724), qui suit**
- *Marguerite (1728, id) X 5 aout 1749, Nevers (RP) Jean Baptiste Etienne Grasset (frère de Jeanne, ci-dessous) (cf. **notice Favray**)*

---

#### **1/ Hugues-Cyr CHAMBRUN-MOUSSEAU**

Député suppléant du Tiers aux Etats généraux, maître de plusieurs forges du duc de Nevers : l'Eminence, Bailly, Prémery ; acquéreur de Chailloy en 1767, qui sera vendu comme bien national et racheté par son fils.<sup>34</sup>

**X Jeanne GRASSET** (*fille de Jean-Baptiste Grasset, de La Charité, receveur de la marque des fers en 1740, et de Catherine Godin de Mussy*)

d'où :

- *Louise X Jean-Nicolas Chaillou, sgr des Barres (**voir fiche Les Barres**), d'où post.*
- **Pierre-Charles, qui suit**
- *Pierre-Marie Chambrun du Bréan X 1788 Juliette Ragon, d'où deux filles, d'où post...*

#### **2/ Pierre-Charles CHAMBRUN-MOUSSEaux (1752-1819)**

---

<sup>32</sup> Un fief de ce nom à Saint-Benin-d'Azy (Mousseaux-sous-Azy), non répertorié par Marolles

<sup>33</sup> Note sans date relative à une constitution de rente de 260 livres faite par Marie-Jeanne Du Bourg, veuve de Claude-Bernard de Las, seigneur de Prye, au profit de Madeleine Gasque du Pavillon, veuve du sieur Chambrun Mousseaux (Après 1761). (AD 58 série 2F, Fds du Bourg de Bozas, p. 208)

<sup>34</sup> JEAN BUGAREL : HISTOIRE du LYCÉE de NEVERS. RECHERCHES, ÉTUDES, DOCUMENTS DE 1599 À 1790.

**Affiche de 1737** ; Traduction : Les adolescents les plus lettrés du Collège de Nevers s'affronteront dans un exercice public en vue de la distribution solennelle des prix offerts par l'illustre ville de Nevers, les 30 et 31 août 1737.

Il y avait dix-neuf élèves concurrents : Antoine Gondier de la Vallée, de Diennes ; Claud.Jac. Berger du Coulombier, de La Charité ; Jean-Baptiste Grillot, de Nevers ; Philibert-Nicolas Morlé, de Tannay ; Antoine Bourré, Claude Commercy de Monteau, Denis Glault, François Enfert, François Septier, Gilbert Landelle, Louis Roy, Louis-François Simonin du Vernay, Louis Gascoing de Magny, Pierre Brécat, Jean Rollet, **Hugues Chambrun**, Étienne Septier de Rigny, tous de Nevers ; Henry Donny, d'Aunay ; Gilbert Coquille, de Saint-Saulge.

Juge en l'élection de Gien, rachète Chailloy vendu comme Bien national, Maire de Suilly-la-Tour, acheteur également de la forge de Vergers

**X Julie LASNE de MAUREPOUX** (fille de Jacques François Lasné, sgr de Mignard (à Narcy) et de La Brosse ; et de Anne-Madeleine Blondeau)

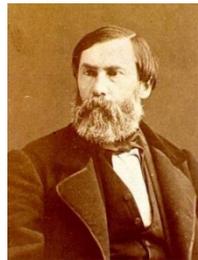
d'où :

- **Elizabeth, qui suit**

- Julie X 1783 à Narcy, Nicolas Borget (fils de Nicolas, et Marie-Honorée Tridon de Vermenoux, dame de Nannay et de Pernay, près Chateaufort), d'où :

- Elizabeth Borget (1786-1822) X Carlo-Maria Gambon (orig. du Tessin) d'où

- **Charles-Ferdinand Gambon (1820-1887), avocat, homme politique**



**Biographie extraite du dictionnaire des parlementaires français de 1789 à 1889** (Adolphe Robert et Gaston Cougny) : représentant en 1848, en 1849, en 1871, député de 1882 à 1885, né à Bourges (Cher) le 19 mars 1820, mort à Cosne (Nièvre) le 16 septembre 1887, était fils d'un marchand drapier originaire du canton du Tessin, en Suisse, et qui s'était établi à Bourges. Il fit ses études et son droit à Paris, fut reçu avocat à dix-neuf ans, prit part à la fondation du Journal des Ecoles, feuille démocratique du quartier latin, se lia avec Félix Pyat, son compatriote et son aîné de dix ans, dont le nom était déjà célèbre, et retourna en province, où sa famille le fit nommer (1846) juge suppléant au tribunal civil de Cosne. Il conserva, dans ces fonctions, des allures indépendantes, combattit la candidature de M. Delangle, et, partisan avoué des doctrines radicales, organisa en 1847 le banquet réformiste de Cosne, où il refusa de porter un toast au roi, et proclama la souveraineté nationale. Cette démonstration fit traduire le jeune magistrat devant la cour de cassation, qui le condamna à cinq années de suspension.

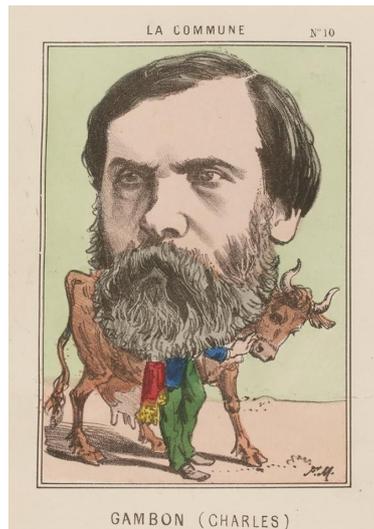
Il accueillit avec enthousiasme la proclamation de la République, qu'il avait appelée de ses vœux, et fut élu, le 23 avril 1848, le 6e sur 8, par 29,552 voix (75,213 votants, 88,295 inscrits) représentant de la Nièvre à l'Assemblée constituante. Il prit place à la Montagne et vota : contre le bannissement de la famille d'Orléans, contre le rétablissement du cautionnement, contre les poursuites contre Louis Blanc et Caussidière, contre le rétablissement de la contrainte par corps, pour l'abolition de la peine de mort ; il leva seul la main avec Félix Pyat pour l'abolition de l'institution de la présidence de la République, et se prononça ensuite pour l'amendement Grévy, puis pour que la Constitution fût soumise à la ratification du peuple, rejeta l'ensemble de cette Constitution, fit une vive opposition au gouvernement présidentiel de L.-N. Bonaparte, et vota contre la proposition Râteau, pour l'amnistie générale, contre les crédits de l'expédition romaine, pour la mise en accusation du président et de ses ministres, pour l'abolition de l'impôt sur les boissons, etc.

Réélu, le 1er, par le département de la Nièvre, le 13 mai 1849, représentant du peuple à l'Assemblée législative, avec 43,443 voix (65,811 votants, 88,144 inscrits), M. Ferdinand Gambon reprit sa place à la Montagne, se signala parmi les adversaires les plus décidés de la politique de l'Élysée, et signa avec plusieurs de ses amis la protestation de Ledru-Rollin contre l'expédition de Rome, ainsi que l'appel aux armes. Il se rendit, le 13 juin 1849, au Conservatoire des Arts-et-Métiers, fut pour ce fait décrété d'accusation par autorisation de l'Assemblée, arrêté et condamné par la haute cour de Versailles à la déportation : il fut dirigé sur la prison d'Etat de Belle-Isle, et de là transféré au pénitencier de Corte, en Corse.

Rendu à la liberté par l'amnistie de 1859, il rentra dans la Nièvre et s'y occupa de travaux agricoles, sans négliger la propagande républicaine. Le 19 septembre 1868 eut lieu, dans la 2e circonscription de ce département, une élection au Corps législatif en remplacement de M. de Montjoyeux, nommé sénateur. Les adversaires intransigeants de l'Empire résolurent de se compter sur le nom de Ferdinand Gambon, qui réunit alors, comme candidat insermenté, 1,872 voix contre

15,706 au candidat officiel, le baron de Bourgoing, élu, et 3,865 à M. Girerd, de l'opposition modérée. Les voix de M. Gambon furent annulées au recensement.

Propriétaire d'un domaine à Léré (Cher), M. Ferdinand Gambon fit en 1869 une campagne restée célèbre pour engager les citoyens à refuser l'impôt : prêchant d'exemple, il laissa saisir par le fisc sa ferme et une de ses vaches qui fut mise en vente aux enchères publiques; mais personne dans le pays ne voulut s'en rendre acquéreur. « *La vache à Gambon* » fut bientôt légendaire. La Marseillaise, journal d'Henri Rochefort, ouvrit une souscription à cinq centimes pour racheter la vache; M. Gambon accepta la vache offerte à trois conditions: « *qu'elle resterait la propriété de la République, qu'elle serait achetée sur le marché de Sancerre où avait eu lieu la vente par le fisc, et qu'elle constituerait un premier fonds de rachat pour toutes les injustices dont nos frères, les pauvres paysans, les ouvriers et les soldats, sont victimes.* » (Lettre du 5 janvier 1870.)



Aux élections du 8 février 1871 pour l'Assemblée nationale, M. Gambon fut porté sur la liste radicale de la Nièvre, Et échoua avec 24,484 voix sur 64,512 votants ; mais il fut élu le même jour, représentant de la Seine, le 14e sur 43, par 136,249 voix (328,970 votants, 547,858 inscrits). Il se rendit à Bordeaux, vota et protesta contre les préliminaires de paix, et quitta bientôt l'Assemblée pour venir à Paris, dont le 10e arrondissement l'élut membre de la Commune, le 26 mars, par 10,734 voix.

Il donna le 5 avril sa démission de représentant, s'associa aux actes de la majorité de la Commune, avec laquelle il opina constamment, et devint, le 10 mai, un des cinq membres du comité de salut public, qui lança les dernières proclamations au peuple et à la garde nationale. Lorsque l'armée de Versailles eut pénétré dans Paris, M. Gambon prit un fusil, se battit sur plusieurs barricades, et, la lutte terminée, réussit à passer à l'étranger. Le conseil de guerre l'avait condamné à mort par contumace.

Il se rendit à Lausanne et y vécut jusqu'à l'amnistie de 1879. De retour en France, il participa, avec Félix Pyat, à la rédaction du journal la Commune.

Aux élections générales de 1881, il fut le candidat des démocrates-socialistes dans l'arrondissement de Cosne, où il obtint, sans être élu, 5,524 voix contre 6,842 à M. de Bourgoing, élu, et 4,671 à M. Fleury, opportuniste.

Il prit sa revanche l'année suivante. Le décès de M. de Bourgoing ayant appelé de nouveau au scrutin les électeurs de cette circonscription, le 11 juin 1882, M. Ferdinand Gambon engagea encore la lutte, réunit au premier tour 5,895 voix contre 5,818 à M. A. de Bouteyre, 2,977 à M. Fleury et 727 à M. Ducoudray, et fut nommé, au scrutin de ballottage, par 8,023 voix (16,312 votants, 23,105 inscrits), contre 7,984 à M. Assézat de Bouteyre. Il prit place à l'extrême-gauche de la Chambre, vota sans exception avec le groupe intransigeant : contre les ministères opportunistes, contre la politique intérieure et extérieure de M. J. Ferry, contre les crédits du Tonkin, etc., et prit la parole pour soutenir un projet dont il était l'auteur, et qui tendait à l'abolition des armées permanentes. Il vota pour le rétablissement du scrutin de liste, qui devait être fatal à sa réélection.

Porté d'abord sur la liste du congrès républicain radical de la Nièvre, il se sépara de ce congrès à la suite de dissensions qui portaient sur la candidature ouvrière, et forma une liste purement

socialiste, en tête de laquelle il ne réunit que 5,836 voix. Le même jour il en obtenait 50,213 dans le département de la Seine. Il figura encore au scrutin complémentaire du 13 décembre de la même année, comme candidat du « comité central » des radicaux-socialistes dans la Seine : il recueillit 16,163 voix seulement sur 347,089 votants, et se retira à Cosne, où il mourut, dans le faubourg qui a reçu depuis le nom de faubourg Ferdinand-Gambon.

---

### 3/ Elizabeth CHAMBRUN-MOUSSEAU (1793 à Narcy – 1880 à Cosne)

X **Antoine-François ROBIN** (1789-1869), notaire à Nevers ( *fils de François Robin et Angélique Perrony*)

D'où :

- **Cécile, qui suit**
- *Camille X Achille Debladis, administrateur des Forges de Fourchambault*

### 4/ Cécile ROBIN (1828 Nevers – 1892 Paris)

Artiste peintre sous le pseudonyme de « Cécilia Rosabel » <sup>35</sup>



X **Auguste, Comte de LAS CASES**, officier, (1815-1864 à Sébastopol) d'où postérité

---

<sup>35</sup> Voir la notice qui lui est consacrée dans le petit ouvrage de Mme David-Roy « *Florilège – Histoires en Donziais* » (à Paris, 2016)